## Informations Post AGO

## BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 avril 2023, la Banque Tunisienne de Solidarité « BTS » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées ;
- Le bilan après affectation du résultat ;
- Le tableau d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

## I- Les résolutions adoptées :

## Première Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 28 Avril 2023 après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la BTS et des Etats financiers relatifs à l'exercice 2022,
- Des Rapports (général et spécial) des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

Prend acte du contenu des rapports des Commissaires aux comptes et du rapport du Conseil d'Administration et approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

#### Deuxième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 62 de la Loi n° 48-2016 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

#### **Troisième Résolution:**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

(montant en dinars)	31/12/2022
Bénéfice net de l'exercice 2022	9.103.984,758
Report à nouveau des exercices précédents	27.396.644,222
Bénéfice à affecter	36.500.628,980
Réserves Légales (pour atteindre 10% du capital social)	(229.679,289)
Fonds Social	(400.000,000)
Total des Résultats reportés à la fin de l'exercice 2022	35.870.949,691

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

## Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

## Cinquième résolution :

En application de l'article n° 19 des statuts de la banque, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la cooptation de Mr Taoufik KATROU représentant de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale au Conseil d'Administration en remplacement de Mr Imed TURKI, et ce pour la période allant du 30 Décembre 2022 au 10 Février 2023 date de sa nomination en qualité de PDG de la CNRPS.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

#### Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Nommer Mr Chokri EL MEHDI administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank représentant de l'Etat Tunisien du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche :
- Renouveler le mandat de **Mr Mouldi ZAYENE** administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank, indépendant ;
- La nomination de **Mr Kamel INOUBLI** en tant que membre représentant les intérêts des petits actionnaires au Conseil d'Administration de la BTS Bank, et ce sur la base des résultats de l'appel à candidature n°5-2023 effectué par la banque en l'objet;

Et ce pour une période de trois années (2023-2024-2025) qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'approbation des résultats de l'exercice 2025.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

## Septième Résolution

Après présentation de la proposition du Conseil d'Administration et sur la base de l'avis du Mandataire spécial de l'Etat Tunisien, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du conseil d'administration comme suit :

- 1. Fixer les jetons de présence des membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion relative à l'exercice 2022 à un montant de cinq mille dinars (5000 TND) brut conformément à la circulaire du premier Ministre n° 28 du 22 Juin 2005 relative aux jetons de présences des administrateurs représentants de l'Etat.
- 2. Fixer le montant de la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration comme suit :
  - Un montant de deux mille dinars (2000 TND) net par séance pour chaque président des comités d'audit et des risques,
  - Un montant de mille dinars (1000 TND) net par séance pour chaque membre des comités d'audit et des risques ainsi que pour chaque président et membre des autres comités issus du Conseil d'Administration.

Un président ou un membre de comité ne peut recevoir dans le cas où il a participé à plusieurs comités qu'une seule indemnité relative à sa présence. Ce comité sera choisi par le membre lui-même et ce à partir de l'année 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

## **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas **50 millions de dinars** durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'approbation des résultats de l'exercice 2023.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## Neuvième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou au mandataire qu'il aura désigné pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## II-Le bilan après affectation du résultat

Montants exprimés en miliers de dinars

	military de dinterry
ACTIFS	31/12/2022
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	9 989
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	227 782
AC3- Créances sur la clientèle	1 416 843
AC4- Portefeuille –titres commercial	-
AC5- Portefeuille d'investissement	41 441
AC6- Valeurs immobilisées	9 556
AC7- Autres actifs	36 857
Total Actifs	1 742 468

PASSIFS	31/12/2022
PA1- Banque centrale et CCP	2 081
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	30 720
PA4- Emprunts et ressources spéciales	1 504 641
PA5- Autres passifs	95 816
Total Passifs	1 633 258

CAPITAUX PROPRES	31/12/2022
1- Capital	60 000
2- Réserves	13 339
3- Autres capitaux propres	-
4- Résultats reportés	35 871
5- Résultat de la période	-
Total Capitaux propres	109 210
Total Passifs et Capitaux Propres	1 742 468

# III-Le tableau d'évolution des capitaux propres

Rubriques	Capital	Réserves	Réserves légales	Fonds social	Résultats reportés	Reports bénéficiaire	Amortissement s différés	Résultat de l'exercice	Total
Avant Affectation	60 000	12 710	5 771	6 939	27 396	27 396	-	9 104	109 210
Affectation approuvée par l'AGO du 28-04-2023	-	629	229	400	8 475	8 475	-	-9 104	-
Solde Après Affectation du Résultat 2022	60 000	13 339	6 000	7 339	35 871	35 871	-	-	109 210

# IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Nom et Prénom	Qualité	Actionnaire représenté	Mandat	Activité	Administrateur dans d'autres sociétés et mandat
Mme Najla Ben ABDALLAH	Président	Etat Tunisien : Ministère des Finances	2022-2024	conseiller des services financier directeur classe exceptionnelle chargée de l'inclusion financière à la Direction Générale du Financement (DGF)	Observatoire de l'inclusion financière créé à la BCT
Mme Imene KOUKI	Membre	Etat Tunisien : Ministère des Finances	2022-2024	Directrice des crédits et des financements sectoriels à la DGF	Néant
Mr Alaya BECHEIKH	Membre	Etat Tunisien : Ministère du Plan et des Investissements	2022-2024	Directeur Général du Financement de l'économie et suivi du secteur Financier au Ministèrede l'Economie et de la Planification	
Mr Kamel OUERFELLI	Membre	Etat Tunisien de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)	2021-2023	-Directeur Général Adjoint à l'APII -Membre du conseil d'Administration du pole technologique de la valorisation des ressources sahariennes	Néant
Mr Chokri EL MEHDI	Membre	Etat Tunisien : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la		-Ingénieur principal en Economie Rurale et sous directeur à la DGFIOP chargé du suivi des budgets des directions techniques -Ancien Gérant de société agricole de mise en valeur et développement agricole « EL JALAA » à Bizerte	Néant
Mr Kamel INOUBLI	Membre	Petits Actionnaires	2023-2025	Ancien Cadre supérieur de la BNA Bank (principales fonctions: suivi des filiales, chef d'agence, recouvrement litigieux, inspection des agences) et Formateur à l'ABF	Néant
Mr Youssef IDANI	Membre	Indépendant		Ancien Cadre supérieur de la BNA Bank (principales fonctions: secrétaire général, directeur central bancaire étranger, Directeur central SI)	
Mr Mouldi ZAYENE	Membre	Indépendant		Ancien Cadre supérieur de l'UBCI Bank (principales fonctions: Directeur de la conformité, directeur contrôle permanent, directeur financier et contrôle)	